



## Picard Serrures améliore les performances thermiques de sa porte blindée Diamant® Sérénité et la rend éligible au crédit d'impôt de 30 %



Sécuriser son habitat est une priorité. Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles réglementations environnementales, la performance énergétique des logements joue également un rôle de premier plan, notamment pour réduire sa facture d'énergie.

Pour permettre aux particuliers de se protéger en toute sérénité tout en réalisant des économies, Picard Serrures renforce les performances thermiques de sa porte blindée pavillonnaire Diamant® Sérénité, désormais éligible au crédit d'impôt de 30 %.

Résultat du travail du bureau d'études de Picard Serrures, les performances thermiques de la porte Diamant® Sérénité ont été considérablement renforcées. Avec un coefficient d'isolation thermique Ud de 1,6 W/m<sup>2</sup>.K, Diamant® Sérénité est désormais éligible au crédit d'impôt de 30 % (selon la Loi de finances 2015 consultable sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)). Cette disposition fiscale permet aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique portant sur une résidence principale.

Certifiée A2P BP1, Diamant® Sérénité est une porte blindée pavillonnaire sur-mesure qui s'intègre en lieu et place de l'ancienne porte sans aucune modification de l'existant. Pour une isolation optimale, elle est dotée d'un double bâti à rupture de pont thermique breveté, qui, associé à une porte d'une épaisseur de 72 mm avec double isolation en laine de roche et polystyrène extrudé offre une isolation thermique et acoustique permettant de réduire la consommation d'énergie et les nuisances sonores venues de l'extérieur.

**Avec sa nouvelle porte blindée Diamant® Sérénité à isolation renforcée désormais éligible au crédit d'impôt, Picard Serrures rend la haute sécurité accessible à tous.**

Prix public indicatif TTC posé : de 3.500 à 5.000 € selon les options

Performances et certifications : Thermique : Ud = 1,6 W/m<sup>2</sup>.K  
Acoustique : Rw = 42 dB  
Classement AEV : A\*3 E\*1B V\*C3  
Certification : A2P BP1 délivrée par le CNPP\*

\*Centre National de Prévention et de Protection

